

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3.191 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADINA

ADINA

107825

Date de naissance : 16.1956

Adresse : 13 Rue des Flamands N° 9 R. V. ISRA CASA

Tél. : 0665169095 Total des frais engagés : 1668.04 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. MOHAMED BENSLIMANE
Spécialistes des Maladies Respiratoires
35, B1 Zerktouni - Bourgogne
Casablanca - tel: 0522.47.38.85

3.191 21.22

Date de consultation : 21.03.2022 Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : H. HAKMI Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cophri fist.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca 3.191.2022

Le : 15/13/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/22	C	300	300	Dr. Mohamed BENSLIMANE Spécialiste des Maladies Respiratoires 300, B1 Zerkouni - Boulogne Casablanca - tel: 0522.47.38.85

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Complexe Sportif Dr. Kadiri Hassan fatma Casablanca - tél.: 05 22 36 05 n	31/12/22	568,10 DMD

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. A. Abdellah Raji - Casablanca	31/12/22	B: 298,51	400,00 DHS
Rue Abdellah Raji - Casablanca	01/12/22	B: 280 + PC	400,00 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

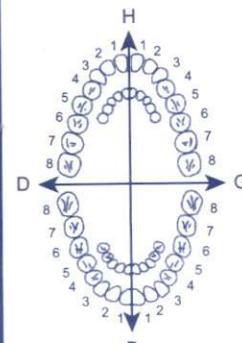
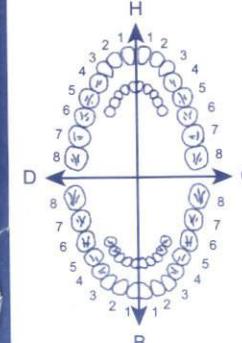
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'opération.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	G 00000000		DATE DU DEVIS
	B 35533411			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

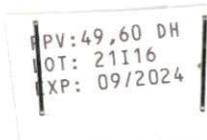
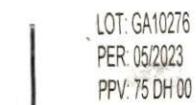
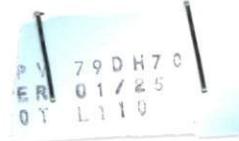
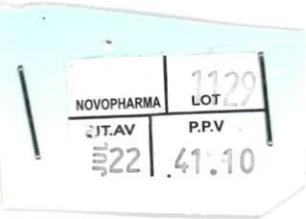
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ods - 200 Dr. Moham
59.80 Dr. Moham
568.10

LOT 201588
EXP. 05/2023
PPV 52.80DH

Dr. Mohamed BENSIMANE
Spécialistes des Maladies Respiratoires
355, 31 Zerkouni - Bourgogne
Casablanca - tél: 0522.47.38.85

Pharmacie du Complexe 2007
Dr. Kadiri hassani fatima
63, Rue Mamoun Mohamed
Casablanca - Tel : 05 22 24 05

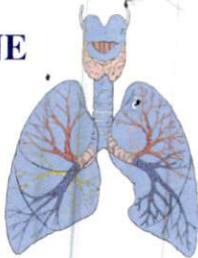


Dr. Mohamed BENSLIMANE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de Médecine
de TOULOUSE

Asthme, Tuberculose, Allergies respiratoires,
Endoscopie, Spirométrie



الدكتور محمد بن سليمان

إختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خريج كلية الطب بتولوز

الضيق، السل، الحساسية

Casablanca, le

١٢/٢/٢٠٢٢

الدار البيضاء، في :

ADNANI Amia A

(Signature)



Dr. Mohamed BENSLIMANE
Spécialiste des Maladies Respiratoires
355, Bd Zerkouni - Bourgogne
Casablanca - tel: 0522 47 38 85



Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليلات الطبية

Dr Zizi

Médecin Biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Paris

دكتور الزيزي

طبيب

اختصاصي في
التحاليلات الطبية

Casablanca le 01-02-2022

Mme ADNANI Amina

FACTURE N° B220200088

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Traitement échantillon sanguin D-Dimères	E25 B280	E B

Total des B : 280

TOTAL DOSSIER : 400.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
quatre cents dirhams vingt centimes





Laboratoire de biologie médicale
مختبر التحاليل الطبية

Mme ADNANI Amina

Prescripteur : Dr BENSLIMANE A. MOHAMMED

Casablanca le : 15-03-2022

Du : 01-02-2022

Référence : B220200088

Dr Zizi

Médecin Biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Paris

Normes

Antériorités

HEMOSTASE

D-Dimères (Biomérieux Vidas ELFA)	160.0 ng/mL	(<500.0)
--------------------------------------	-------------	----------

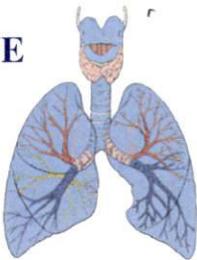


Dr. Mohamed BÉNSLIMANE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de Médecine
de TOULOUSE

Asthme, Tuberculose, Allergies respiratoires,
Endoscopie, Spirométrie



الدكتور محمد بن سليمان

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خريج كلية الطب بتولوز

الضيق، السل، الحساسية

Casablanca, le

٣٢/١١/٢٢

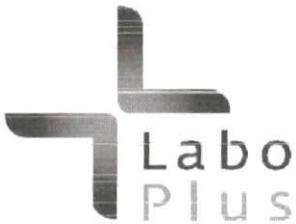
الدار البيضاء، في:

ADNANI Amina

لـ Dr - Covid 19



Dr. Mohamed BENSIMANE
Spécialistes des Maladies Respiratoires
355, Bd Zerkoun - Bougogne
Casablanca - tél: 0522.47.38.85



Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليل الطبية

Dr Zizi

دكتور الزيزي

Médecin Biologiste

طبيب

Ancien interne des hôpitaux de Paris

إختصاصي في

التحاليلات الطبية

Casablanca le 31-01-2022

Mme ADNANI Amina

FACTURE N° B220107454

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	PCR COVID-19	B298.51	B

Total des B : 298.51

TOTAL DOSSIER : 400.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
quatre cents dirhams





Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليلات الطبية

Mme ADNANI Amina

Prescripteur : Dr BENSLIMANE A. MOHAMMED

Casablanca le : 15-03-2022

Du : 31-01-2022

Référence : B220107454

Dr Zizi

Médecin Biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Paris

Normes

Antériorités

BIOLOGIE MOLECULAIRE

PCR COVID-19 (SARS-CoV-2)

Nature du prélèvement: Ecouvillon naso-pharyngé

Résultat: **Positif détecté en gène N,RdRP**
(*applied biosystems QuantStudio 5 Dx, Siemens FTD SARS-CoV-2*)

CT: 12.8

Commentaire: Résultat à confronter au contexte clinique. Un résultat négatif ne prouve pas avec certitude l'absence d'infection par le COVID-19. Cette problématique concerne essentiellement la phase d'incubation du virus (notamment si contact < 5 jours avec une personne positive). Il y a donc lieu de prendre toutes les mesures de prévention pour éviter d'éventuelles transmissions.

